

Communiqué de presse

Castanet-Tolosan, le 26 Juin 2010

Sauvons ERDF avec le photovoltaïque chez les particuliers

Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque

Sous ce titre un peu provocateur, le GPPEP désire rassurer les consommateurs Français : **Il n'y a aucun risque de « surtension ou de black-out ».**

Il n'y a aucun risque à développer le Photovoltaïque en France, qui plus est, le Photovoltaïque sur les toits des particuliers.

Comme l'ensemble des acteurs de la filière PV l'ont rappelés en réponse aux propos de la présidente d'ErDF (AFP 22 juin 2010), **le réseau Français peut encore absorber 100 fois la capacité de production actuelle** avant de devoir être amélioré (0,1% des consommateurs produisent actuellement de l'électricité verte, il en faudrait 10% !!!).

Autant dire que nous avons le temps et qu'il serait plus intéressant qu'ErDF anticipe les travaux plutôt que de crier aux loups injustement.

Cette nouvelle attaque n'est d'ailleurs pas sans rappeler la bataille contre d'autres énergies vertes qui faisaient peut-être trop d'ombres aux monopoles d'un ancien temps, qui peinent à évoluer. Les erreurs de cette déclaration ont au moins le mérite de faire la lumière sur le Photovoltaïque et nous permettent de rappeler **les mérites du Photovoltaïques sur le toit des particuliers** :

- Une production délocalisée, proche des lieux de consommation, la maison ou les voisins du producteur particulier consommant cette énergie produite par le soleil.
- Une production en phase avec la consommation, hors 3 mois d'hiver, la demande d'électricité la nuit est plus faible qu'en journée, là où le soleil brille le plus.
- Réduction des besoins en lignes à Haute Tension qui défigurent notre paysage, en évitant la nécessité de déplacer de grande quantité d'électricité.
- Réponse à la problématique des pertes de transport de l'électricité sur le réseau électrique (10% pouvant être perdu en période de forte consommation).
- Couplée avec les nouveaux compteurs « intelligents », dont une expérimentation est en cours en Bretagne, l'électricité des particuliers s'intégrera de manière fluide et adaptée

L'électricité Photovoltaïque produite par les particuliers est une partie de la réponse à la charge des réseaux qui semble inquiéter, à tort, ErDF.

Outre ces différents points, il faut également signaler que la production d'électricité Française est particulièrement constante et que *les services de transport de l'électricité (RTE) doivent gérer tous les jours des variations de consommation* passant de 37,000 à 55,000 MW dans la même journée (http://www.edf.com/html/panorama/transport/info_charge.html).

Dans le cas des énergies renouvelables, il faut simplement faire l'inverse car il est incorrect de dire que l'électricité Photovoltaïque est « aléatoire », elle est seulement « intermittente », ce qui veut dire que les périodes de production sont hautement prévisible, en se basant sur les données météo, proches de celles déjà utilisées par RTE pour évaluer les consommations, et des historiques saisonniers.

Le Photovoltaïque et les autres énergies renouvelables doivent être développés en France pour respecter les accords européens et anticiper les problèmes de production énergétique.

L'association GPPEP

Créée en Septembre 2009, l'association loi 1901 GPPEP pour « Groupement des Particuliers Producteurs d'Electricité Photovoltaïque » a pour but premier de représenter et défendre ses adhérents, auprès des instances gouvernementales et des acteurs de la filière photovoltaïque (professionnels, ...). GPPEP est une association créée par des particuliers ayant des panneaux photovoltaïques, pour des particuliers ayant déjà une installation ou désirant en posséder une.

Contacts

GPPEP 0970 440 345
Email contact@gppep.org
Site http://gppep.org

Ref : 00136